



HORAIRES :

Mardi et jeudi 16h30 à 18h30.
Mercredi 9h30 à 12h et 14h à 18h.

La médiathèque sera fermée les 18, 19 et 20 juin.

L'inscription à la médiathèque est gratuite. Vous pouvez emprunter 12 documents (Livres, CD et DVD). Des nouveautés sont régulièrement mises à disposition.

ATELIER DOIGTS DE FEES (travaux d'aiguilles)

N'hésitez pas à venir partager un moment convivial un mercredi par mois à 14h avec des couturières, brodeuses, tricoteuses ...

Prochaines dates : 15 mai et 5 juin à 14h.

Les P'tits rendez-vous du mercredi :

Les P'tits rendez-vous du mercredi

LES MAMANS

22 mai à 14h
Atelier cadeau Fête des Mères
Coeur en laine

29 mai à 14h
Heure du conte

Sur inscription
03.39.03.40.11
mediatheque@vetrigne.com

LES P'TITS RENDEZ-VOUS DU MERCREDI

LES OISEAUX

12 JUIN À 14H
Collecte de branches en forêt
pour fabriquer une mangeoire à
oiseaux

Suivi d'un goûter
Prévoir des vêtements adaptés à la
météo

INSCRIPTION AU 03.39.03.40.11 ou mediatheque@vetrigne.com



Intervention de la Ressourcerie 90 à la maternelle.
Dans le cadre de la gestion des déchets, Le Grand Belfort Agglomération et la Ressourcerie 90 font de la prévention auprès des enfants. Depuis cette année cette action s'est étendue aux classes de maternelle.
Les deux classes de maternelle de Vétrigne ont donc accueilli la Ressourcerie 90, venue présenter "Le recyclage d'une bouteille plastique".
En groupe, les enfants ont participé activement, d'une manière interactive, au processus d'acheminement et de transformation de cette bouteille.
Ensuite ils ont décoré un moulin à vent, fabriqué à partir d'une bouteille de plastique.
Deux personnes de la Ressourcerie 90 ont été formées pour présenter ce travail aux enfants.



COMITÉ DES FÊTES

- Samedi 13 avril, de nombreux enfants sont venus pour faire la chasse aux œufs sous le beau soleil de printemps.



- Randonnées : 25 mai et 22 juin. Départ 14h à la Mairie
- Atelier dictée : 4 mai et 22 juin
- Marche du canton le 5 mai. Un départ et une arrivée seront à Vétrigne. 3 parcours de 7, 11 et 16km.
- Samedi 1er juin : Fête des voisins dès 19h sur le parking de la Mairie, suivie d'une animation musicale
- Vide grenier : 15 septembre (à confirmer)

Cette année encore, il se déroulera impasse du Coteau, devant l'école Maternelle suite aux retours positifs de l'année passée.

Vous souhaitez vous investir pour animer la commune, rejoignez nous ! comitefetesvetrigne@yahoo.com

ACCUEIL MAIRIE



Mardi et Jeudi de 16h à 18h
Mercredi de 10h30 à 12h
Située au 54 Grande Rue
Vous pouvez nous contacter au 03 84 29 80 02 ou par mail à l'adresse suivante : mairie@vetrigne.com
www.vetrigne.com



VÉTRIGNE INFOS



2024

MAI

LE MOT DU MAIRE



Chère(s), Cher(s) administré(e)s,

Nous avons eu la joie d'organiser les vœux du maire, cet échange convivial a permis de parler de la commune et de l'avancée de nos projets.

Le projet d'un atelier et de l'extension de la salle se poursuit, le bâtiment se trouve hors d'eau ainsi que l'extension de la salle. La météo n'a pas été favorable pour avancer rapidement mais nous avons espoir de terminer ce projet pour la fin septembre de cette année. Nous allons réfléchir à l'aménagement futur de l'atelier afin que cet endroit fasse refléter un cadre verdoyant et sympathique.

Enfin nous avons pu réaliser l'extrémité de la rue des Grands champs, il reste à poser la signalisation verticale et horizontale. Nous allons planter trois candélabres à led.

Je constate toujours des comportements dangereux par la vitesse et le non-respect de la signalisation dans notre commune. Je vous demande à tous d'apporter la plus grande vigilance à ces faits. Des contrôles seront effectués inopinément dans la commune.

De plus en plus, nous avons à éliminer des dépôts sauvages sur la voie publique, je rappelle à tous qu'il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la voie publique et privée, est puni d'une amende forfaitaire. Si vous êtes témoin n'hésitez pas à contacter la mairie pour signalement.

L'année 2024 est une année d'élection, au mois de juin, le 9, les élections européennes avec une ouverture du bureau de vote de 8h à 18h. N'oubliez pas d'effectuer vos procurations si vous êtes absents ce jour-là.

J'ai exprimé le souhait de rencontrer les jeunes du village de 10 à 18 ans pour échanger avec eux, je vous demande de vous faire connaître au secrétariat de mairie avant le 31 mai 2024 afin que nous puissions organiser une rencontre avec vous un samedi matin.

Alain SALOMON



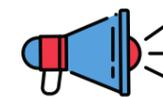
UN ARBRE, UNE NAISSANCE

Le 16 mars dernier, 2 arbres ont été plantés à l'occasion de la naissance de 2 enfants vétrignois en 2023.

Comme chaque année, la Mairie contacte les jeunes parents.



APPEL A CANDIDATURE



Un poste de saisonnier pour l'entretien des espaces verts de la commune est ouvert pour la période estivale.

Envoyer un CV et une lettre de motivation par mail à la Mairie : mairie@vetrigne.com

FERMETURE DE CLASSE



Le conseil municipal s'est prononcé le 19 mars contre la fermeture d'une classe à l'école Primaire de Roppe et a voté à l'unanimité une motion.

"L'Inspection Académique envisage la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de Roppe lors de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025.

Le Conseil municipal de Vétrigne s'oppose fermement à cette perspective et s'associe au mouvement des parents d'élèves.

Cette potentielle fermeture serait de nature à surcharger les classes restantes et par conséquent, dégrader l'accompagnement quotidien des enfants qui nécessite beaucoup d'écoute et de disponibilité de la part des enseignants.

Nous demandons à Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de maintenir les moyens humains nécessaires à une prise en charge pédagogique de qualité pour tous les élèves.

Nous refusons la prise en compte de cette seule logique comptable.

Les arguments développés précédemment nous amènent à prendre la présente motion demandant à l'Inspection Académique de revoir sa décision."

Nous regrettons que malgré tous nos efforts, la Direction Académique ait acté la fermeture.

FORÊT



La coupe de bois a eu lieu sur les parcelles 12 et 13 (rue du Fort).

Des houppiers ont été réservés et 14 lots ont été tirés au sort pour 13 candidats à l'affouage.

JARDIN PARTICIPATIF



Guillaume prépare le terrain pour le jardin participatif annuel. Une 2ème parcelle sera mise en place par les enfants de l'école maternelle.

FLEURISSEMENT



Venez nous rejoindre samedi 25 mai à 9h devant la Mairie pour participer au fleurissement de la commune. Pensez à apporter vos outils !

BIODECHETS



La collecte des biodéchets du Grand Belfort est un succès, de nombreuses personnes participent au tri.

Si vous avez manqué la distribution, il reste encore des bio-seaux et des sacs en papier kraft.

Adressez-vous en Mairie aux heures d'ouverture.

ELECTIONS



Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Pour toute procuration, dirigez-vous sur le site Internet : www.maprocuracion.gouv.fr

TRAVAUX EN COURS



Les travaux de l'atelier communal et l'extension de la salle du conseil se poursuivent.

Les bâtiments sont hors d'eau et hors d'air.

La fin du chantier est toujours prévue pour fin septembre.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La commémoration du 8 Mai se déroulera à 10h30 au monument aux morts du cimetière de Vétrigne suivie à 11h par celle d'Offemont. Nous vous attendons nombreux.

COMMISSION SOCIALE



1er mai :

Un muguet et une bouteille ont été offerts aux personnes de 75 ans et plus le 1er mai.

Repas entre aînés :

Le samedi 8 juin à midi, les aînés se retrouveront au restaurant Le Velouté à Roppe pour partager un repas convivial.

L'apéritif sera offert par la Mairie.

Un coupon réponse sera à retourner pour ceux qui souhaitent participer.

Anniversaire :

Un 90ème anniversaire a été célébré le 27 janvier. Des membres de la commission ont offert un bouquet de fleurs et un présent.

Repas de fin d'année des aînés :

Un restaurant, un bon d'achat ou un panier gourmand sera à choisir.

Le repas aura lieu le 24 novembre à l'Auberge fleurie à Châlonvillars.

Le bulletin réponse sera à retourner impérativement à la mairie avant le 30 septembre.